

# Compte-Rendu de la Réunion du Conseil de Quartier Rocquencourt

---

**Date** : 24 Mars 2025

Lieu : Le Chesnay-Rocquencourt

Durée : 20h00 – 22h15

## Sommaire

1. Présents et Absents
2. Ordre du Jour
3. Discussions
  - 3.1 Limitations de vitesse
  - 3.2 Travaux de géothermie
  - 3.3 Retour sur le projet du 8 rue de l'étang, et dernières avancées concernant la nouvelle bibliothèque.
  - 3.4 Projet d'aménagement du site INIRA, devenir du site Mercedes et charte de l'urbanisme.
4. Questions Diverses
5. Remerciements et Conclusion

## 1. Présents et Absents

Présents :

- M. Philippe Noyer (Vice-président du CDQ)
- M. Benoît Ribert (Maire de la Commune déléguée)
- M. Christophe Konsdorff (adjoint au Maire)
- M. Philippe Bouysset
- M. Bruno Festoc
- Mme Caroline Nokringer
- Mme Agnès Lubert
- Mme Françoise Burin
- Mme Brigitte T de Gramont

Absents :

## 2. Ordre du Jour

1. Les limitations de vitesses
2. Travaux de Géothermie
3. Retour sur le projet du 8 rue de l'étang, et dernières avancées concernant la nouvelle bibliothèque.
4. Projet d'aménagement du site INIRA, devenir du site Mercedes et charte de l'urbanisme.
5. Questions Diverses
6. Conclusions

## 3. Discussions

### 3.1. Limitations de vitesse

D'ici à l'été : installation d'un radar de vitesse au niveau de la station-service Total, dans le sens Bailly-Rocquencourt et réalisation d'une traversée pour les piétons au niveau du rond-point Esso, dont les travaux sont prévus depuis la mise en chantier des logements d'habitation proche de l'ancienne gendarmerie Hameau de Chèvreloup pour donner accès aux commerces et arrêts de bus.

D 186 : L'installation d'un radar n'a pas été validée par la préfecture. Réflexion sur un marquage au sol pour interdire le basculement des véhicules de la voie de gauche vers la voie de droite. Ce dispositif devrait permettre de ralentir le trafic.

Point sécurité évoqué par une habitante : comment protéger la voie piétonne entre l'école de Chèvreloup et la départementale ?

Mise en place d'un ralentisseur surélevé sur Louis Pelin : cela n'est pas possible d'un point de vue réglementaire, car la pente est supérieure à 4%. La mise en place d'une vitesse limitée à 30 km/h dans le sens de la descente a été suggérée. Les membres du CDQ se prononcent favorablement pour ce test de vitesse à 30 km/h. L'installation d'un radar pédagogique peut être également envisagée. On constate un ralentissement global de la vitesse dans la commune depuis la mise en place des 30 km/h.

### 3.2. Travaux de géothermie

À ce jour le calendrier des travaux est respecté. Le bâtiment sera terminé à la fin du premier trimestre 2026, tout comme le raccordement du feeder. La mise en opération du système devrait être effective au cours de l'hiver 2026, 2027.

Le forage du puit ouest (projet Verdy) aura lieu entre juillet et octobre 2025 ; les travaux de préparation sont en cours.

### 3.3. Retour sur le Projet du 8 rue de l'Étang et dernière avancée concernant la nouvelle bibliothèque

Projet du 8 rue de l'Étang : une discussion s'est tenue sur l'utilisation de briques et l'aspect jugé trop massif du bâtiment. Une présentation d'un projet amélioré a été faite, avec notamment l'utilisation de pierre pour la façade et le 3<sup>ème</sup> étage sera construit en décalé par rapport à celle-ci. La présence de loggias a soulevé des craintes en raison de la possible organisation d'événements festifs, mais la surface de ces dernières (10 m<sup>2</sup>) permet d'être rassuré sur ce point. Le début des travaux, sous réserve de la validation du permis de construire, est prévu pour la fin de l'année 2025. Pour rappel, il s'agit de la construction de 28 appartements dotés d'autant de places de parking.

Des parents d'élèves ont fait part de leurs inquiétudes concernant de potentielles nuisances sonores, ainsi que d'éventuelles pollutions liées au chantier, en raison de la proximité des écoles. Monsieur Ribert s'est voulu rassurant, et a souligné que les intéressés seront consultés et tenus informés du calendrier de la gestion des travaux. Il sera donc nécessaire de les informer du rétroplanning afin de leur indiquer à quel moment des échanges seront menés pour travailler à des solutions permettant un chantier et des accès sécurisés pour les différents usages des équipements publics de la rue et notamment les scolaires.

Concernant la nouvelle bibliothèque, les travaux ont pris du retard en raison de la cessation de paiement d'une entreprise. L'inauguration du bâtiment aura lieu le 16 mai prochain, et la réouverture de la voie piétonne est prévue pour la semaine du 31 mars.

### 3.4. Projet d'aménagement du site INRIA, devenir du site Mercedes et charte de l'urbanisme.

Rappel : le site de l'INRIA (institut national de recherche en informatique et en automatique) s'étend sur 12 hectares, et abritait à l'origine quelque 600 chercheurs, dont 200 sont encore sur site. Le déménagement des personnels restants pour le plateau de Saclay s'effectuera au plus tôt début 2028. L'aménagement de la ZAC (zone d'aménagement concerté) offre un gisement potentiel de 850 logements environ, avec la création potentielle de diverses infrastructures (écoles, crèches, gymnases). C'est un projet de long terme qui s'étalera sur une période de 12 à 15 ans. En 2025 se tiendront des consultations et des études d'impact. Les habitants intéressés par le sujet sont conviés à une réunion publique qui se tiendra le 10 avril prochain, au Théâtre Nouvel France, à 19h30.

Concernant l'ancien site Mercedes, des négociations sont en cours. Les clauses de confidentialités ne permettent pas de pouvoir apporter des informations précises sur l'avancée des transactions en question, mais il est permis d'être raisonnablement optimiste quant à une issue positive. L'occupation du site en question serait une aubaine pour les cellules commerciales des alentours.

La charte de l'urbanisme est dorénavant disponible en ligne. Elle a pour vocation d'inspirer l'évolution du PLU dans un souci de respecter une certaine homogénéité architecturale dans la ville. Garante de l'esthétique du patrimoine, elle offre une réelle plus-value dans le maintien et l'amélioration du cadre de vie des habitants du Chesnay-Rocquencourt

#### 4. Questions Diverses

La création d'un passage piéton, situé à la sortie du chemin des écoliers et permettant de traverser la rue Moxouris, est à l'étude. Il s'agira d'un passage protégé moderne, éclairé, dont l'emplacement pourrait également favoriser le ralentissement de la circulation. Il a été souligné que le système en place faisant office de passage piéton n'est pas aux normes, d'où l'intérêt de ce projet.

On signale le manque d'entretien des bancs du bourg, et une demande a été faite pour qu'un banc supplémentaire soit installé Parc Aubert.

Des retours positifs ont été faits au sujet de la création du nouveau terrain de basket (mais celui-ci ne semble jamais fermé, un suivi sera fait afin de trouver une solution)

Que va-t-il advenir des stations Total et Esso ? Est-il possible de les déplacer afin que l'entrée du bourg soit plus accueillante ?

L'entretien des abords de l'ancienne mairie est négligé, en particulier les escaliers menant au parking : il faudrait procéder à un bon nettoyage (feuilles)

#### 5. Remerciements et Conclusion

M. Ribert remercie les participants et rappelle l'importance de la concertation sur les projets en cours. La date du prochain conseil est fixée au 17 juin à 19h30, le lieu reste à déterminer.